



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION
D'EXPLOITATION DU SPECTACLE PEACE AND
LOBE AVEC L'ASSOCIATION RESEAUX EN ILE-
DE-FRANCE (RIF)**

**DÉCISION N° AU-19-107
EN DATE DU 11 MARS 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SÉGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la proposition de l'Association Réseaux en Ile-de-France (RIF), représentée par Monsieur Franck Michaut, Directeur, dont le siège social est situé 221 rue de Belleville, 75019 PARIS, de présenter le spectacle *Peace and Lobe* par Antoine Guyomard Show, pour une opération de sensibilisations aux risques auditifs liés aux musiques amplifiées, au Centre Pompidou à Vincennes, le lundi 4 février 2019 de 10 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 16 h ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association Réseaux en Ile-de-France (RIF), représentée par Monsieur Franck Michaut, Directeur, dont le siège social est situé 221 rue de Belleville, 75019 PARIS, un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle *Peace and Lobe* par Antoine Guyomard Show, pour une opération de sensibilisations aux risques auditifs liés aux musiques amplifiées, au Centre Pompidou à Vincennes, le lundi 4 février 2019 de 10 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 16 h, dont le coût total est fixé à 1 100 euros T. T. C. (mille cent euros)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET